



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement libéral entretient le flou à propos de la taxe sur l'hébergement

Québec, le 12 février 2015 – Le député de Bertrand et porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, Claude Cousineau, ainsi que le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, dénoncent le flou qu'entretient le gouvernement au sujet de la taxe sur l'hébergement, alors que certains acteurs du milieu du tourisme affirment qu'il veut priver les régions des budgets qui en découlent.

« Comme si nos régions n'étaient pas déjà fortement éprouvées par la politique d'austérité du premier ministre, nous apprenons ce matin, par la voix des acteurs touristiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, que le gouvernement jongle avec l'idée de centraliser les budgets de la taxe sur l'hébergement. Si cela s'avère, on pourra affirmer que la ministre du Tourisme est en train de mettre le feu aux poudres dans l'industrie », a déclaré Claude Cousineau.

Le député rappelle que depuis 1997, les associations touristiques régionales (ATR) décident par elles-mêmes de l'utilisation qu'elles font des budgets provenant de la taxe sur l'hébergement. Les ATR connaissent leur milieu et leurs intervenants; elles savent donc comment améliorer l'offre touristique de leur région et la promouvoir.

« En Chambre ce matin, le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Luc Blanchette, n'est même pas intervenu pour rassurer le milieu touristique de chez nous. Les inquiétudes des intervenants sont compréhensibles, puisque personne, chez les libéraux, n'a nié le scénario de centralisation. Le gouvernement doit reculer sur cette idée néfaste pour le développement touristique régional », a conclu François Gendron.

– 30 –

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse de François Gendron
819 444-5007
258, 2e Rue Est, La Sarre, Québec, J9Z 2H2, Canada